



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 038 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les gras trans ne sont ni nécessaires, ni bénéfiques pour la santé;

CONSIDÉRANT QUE les gras trans ne se trouvent pas uniquement dans la friture;

CONSIDÉRANT QUE les gras trans se trouvent principalement dans les aliments transformés par hydrogénation comme la margarine, les huiles hydrogénées et partiellement hydrogénées ainsi que les graisses alimentaires;

CONSIDÉRANT QUE la consommation de gras trans augmente le risque de maladies cardiovasculaires et d'accident vasculaire cérébral (AVC);

CONSIDÉRANT QUE la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC milite pour l'élimination des gras trans depuis quelques années;

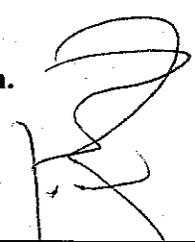
CONSIDÉRANT QUE la ville de New York a banni les gras trans des restaurants;

CONSIDÉRANT QU'un guide a été mis sur pied par l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires pour aider les restaurateurs à réduire les gras trans;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qu'il adopte une réglementation afin que les gras trans soient bannis des restaurants.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



François Bonnardel, député de Granby

16 septembre 2014
Date de signature de l'extrait